



RÈGLEMENT

DU

CHALLENGE RÉGIONAL D'ATTELAGE

DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE

2022

Article 1^{er}: Concept

Ce challenge annuel consiste à récompenser le meilleur meneur de chaque division (cf tableau des épreuves ci-dessous) en fonction de son nombre de participations aux concours d'attelage régionaux et de ses résultats. Il est réservé aux meneurs licenciés dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Tous les **concours FFE** organisés sur le territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté sont pris en compte dans le classement après accord de l'organisateur. Les résultats sont cumulés selon le principe du classement permanent.

Toutes les épreuves d'attelage disputées en division Club ou Amateur sont ouvertes.

ÉPREUVES			
DIVISIONS	TYPE D'EQUIDES	INDICE	NOMBRE DE PONEYS/CHEVAUX ATTELÉS
CLUB	Poneys, chevaux, traits	Club 1, Club Élite 2 tests et Club Élite Grand Prix, Derby Marathon	Solo, paire et team
AMATEUR	Poneys, chevaux, traits	Amateur Élite GP (cheval et poney) Amateur 1 GP (cheval, poney et trait) Amateur 2 (cheval, poney et trait) Derby Marathon	Solo, paire, team



Article 2 : Cahier des charges des organisateurs

Chaque organisateur s'engage à :

- faire apparaître le logo du CRE BFC et celui du CDE associé dans son plan de communication dès lors qu'il est partenaire de la manifestation ;
- transmettre les résultats détaillés à la commission attelage, par mail au président de la commission Attelage en Bourgogne-Franche-Comté, Philippe FARGNIER, fargnier.philippe@neuf.fr dans les 8 jours suivant l'épreuve ;
- respecter les consignes de sécurité préconisées par la FFE dans le règlement général (article 5-5 D)

Article 3 : Principe du classement permanent

C'est l'ordre de classement officiel de l'épreuve considérée qui est retenu.

Le classement permanent correspond au cumul des points acquis par le meneur à l'issue de chaque concours après application de coefficients de modération selon la formule de calcul ci-après :

Points du tableau A x (Coefficient du tableau B + Coefficient du tableau C)

Tableau A CLASSEMENT A L'ISSUE DU CONCOURS		Tableau B NOMBRE DE PARTANTS SUR L'ÉPREUVE		TABLEAU C INDICE DE L'ÉPREUVE	
Classement	Points	Nombre	Coef	Indice	Coef
1er	10	De 1 à 3	0,8	Amateur 2	1,5
2ème	9	De 4 à 9	1	Club 1	1,5
3ème	8	10 et plus	1,2	Club Elite 2 tests	1,5
4ème	7			Derby Marathon	1,5
5ème	6			Amateur 1 GP	2,5
6ème	5			Amateur Elite GP	2,5
7ème	4			Club Elite GP 3 tests	2,5
8ème	3				
9ème	2				
10ème et plus	1				

Si un meneur présente deux attelages sur la même épreuve, seul le meilleur résultat est pris en compte.

Le classement sera publié avant chaque nouvelle épreuve sur la page Facebook « Commission Attelage CRE Bourgogne-Franche-Comté »

Article 4 : Le classement final, la remise des trophées et des dotations

Ce challenge est basé sur un classement permanent dans lequel les compétiteurs doivent participer à 2 concours minimum dans le même circuit (club ou amateur).

Le classement s'effectue sur l'ensemble des épreuves de l'année civile. En cas d'égalité de points, c'est le plus grand nombre de participations aux concours régionaux qui permet de départager les ex-æquo. A l'issue de la saison de concours, le lauréat de chaque division (club ou amateur) se voit remettre un trophée et une dotation à une date fixée ultérieurement. Le trophée qui reste la propriété du CRE a vocation à être remis en jeu chaque année.

Article 5 : Modification du règlement

Le CRE se réserve le droit de modifier le règlement en publiant un additif sur son site Internet.

A, Dole, le 16 mars 2022

Commission Attelage du Comité Régional d'Équitation Bourgogne Franche-Comté